GROUPE D’ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE OEA/Ser.E

DES INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC) GRIC/O.5/INF.7/18

Cinquième Réunion ordinaire de 2018 12 septembre 2018

4 septembre 2018 Original: espagnol

Washington D.C.

ALLOCUTION DE BIENVENUE

AMBASSADEUR Marco Vinicio Balarezo Lizarzaburu

CoordONNATEUR NATIONAL DU PÉROU

POUR LE PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES

Bonjour Mesdames et Messieurs des coordonnateurs nationaux du processus des Sommets

Ambassadeurs représentants permanents des États participants

Secrétaire général adjoint de l’OEA,

Secrétaire aux questions continentales,

Secrétaire aux Sommets,

Représentants des institutions du Groupe de travail conjoint des Sommets,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais tout spécialement vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Groupe d’évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC). C’est aujourd’hui la première occasion que j’ai de m’adresser à vous en tant que coordonnateur national du processus des Sommets de mon pays.

Selon ce qui est indiqué dans l’ordre du jour et dans le calendrier de la présente rencontre, nous nous occuperons à examiner le document du Mécanisme de suivi et de mise en œuvre de l’Engagement de Lima “La gouvernance démocratique face à la corruption”, diffusé par le Secrétariat aux Sommets le 28 août dernier.

Rappelons que la proposition du Mécanisme a été commentée à l’origine aux délégations le 29 mai dernier et présentée officiellement par le Ministre des relations extérieures du Pérou lors du deuxième GRIC ministériel, qui s’est tenu le 5 juin à Washington DC.

À cette occasion, de précieux commentaires ont été reçus des États dans la salle et, par la suite, quelques délégations ont fait parvenir des contributions écrites. Toutes ces contributions ont été incluses dans la version que nous vous soumettrons aujourd’hui pour examen.

En annexe au document du Mécanisme, vous avez reçu, en outre, un document contenant une proposition d’indicateurs pour chaque engagement. Soulignons que cette proposition comprend les commentaires techniques reçus du Bureau des Nations Unies chargé du suivi de la Convention contre la corruption.

L’annexe 2 du document est un tableau qui établit la relation entre l’Engagement de Lima et les articles correspondant de la Convention interaméricaine contre la corruption et de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Vous avez également reçu, en tant qu’annexe 3, un gabarit standard pour présenter de l’information sur les bonnes pratiques, basé sur la méthodologie qu’emploie le MESICIC.

La Présidence présentera également une vidéo du **prototype de la plateforme virtuelle** que le Pérou est en train de mettre sur pied en tant que partie de ce Mécanisme. Précisons que cette plateforme est encore à une étape initiale de développement étant donné qu’à la demande des États, les contenus finaux devront être approuvés en novembre prochain. À cet égard, les délégations pourront continuer de présenter leurs commentaires selon le calendrier qui a été diffusé.

Je voudrais remercier le Secrétariat du MESICIC et l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), chargé du suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) pour la précieuse évaluation technique qu’ils ont fournie à la Présidence en vue de l’élaboration du projet de Mécanisme.

CMBRS01688F04

Par ailleurs, au cours de cette rencontre le Secrétariat vous informera au sujet de la réunion des hauts fonctionnaires du Groupe de travail mixte sur les Sommets, qui aura lieu cet après-midi au siège de l’OEA, suivie de la signature d’un protocole d’entente entre les parties. Je désire profiter de l’occasion pour remercier toutes les instances du Groupe de travail mixte sur les Sommets pour leur engagement et leur soutien au processus des Sommets, et souligner l’importance de leur participation à l’étape de la mise en œuvre de l’Engagement de Lima.

Finalement, quatre des organisations qui composent le Groupe de travail mixte sur les Sommets feront un exposé sur leurs offres institutionnelles actuelles ou sur celles qu’elles pourraient faire pour contribuer à la mise en œuvre de l’Engagement de Lima. En particulier, nous recevrons les interventions de la Banque de développement d’Amérique latine (CAF), de la Banque interaméricaine de développement (BID), de la Commission économique des Nations Unies pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de l’Organisation internationale du Travail (OIT).

Lors du prochain GRIC nous pourrons également écouter les propositions des autres organisations qui composent le Groupe de travail mixte sur les Sommets. Nous espérons que les réunions du GRIC contribueront à faire progresser l’identification d’offres institutionnelles et la collaboration entre les instances du Groupe de travail mixte sur les Sommets et les États, à la lumière des besoins d’assistance que ces derniers exprimeront.